

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

14 Février 91
Dossier concernant Huit tableaux
anciens offerts en vente par M^r
Léon Gauchez
Tabl d'Ad. Van Ostaede

N^o 3287

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

3287
M^r Léon Gauchez. Huit tabl. anciens. Adrien Van Ostaede.

Bruxelles, le 3 Mai 1891.

Monsieur le Ministre

Je vous envoie l'honneur de mes remerciements pour l'avis bien voulu donner votre approbation à l'acquisition du tableau de Van Ostade, ~~par le Musée~~, en vous certifiant qu'il arrivera plus de temps comme celui qui a fait attribuer une partie qu'il n'avait pu à un passage de votre lettre du 4 Mars 1891 où vous aviez eu l'auto-isation d'acquiescer à la vente d'un.

Je ne manquerai pas de profiter, ainsi que vous m'en avez engagé dans votre lettre du 21 avril, Monsieur le Ministre, de l'occasion qui pourrait se présenter d'acquiescer dans la vente publique de l'un de vos tableaux digne de figurer au Musée, mais en occasion d'un tel, on peut affirmer qu'aucune occasion semblable ne s'est présentée à Bruxelles depuis la vente de la collection de M. de Selys Longchamps en 1882 et à laquelle le Musée fit d'importantes acquisitions. Il n'y a eu en Paris, depuis quelques années, de vente où aient paru de l'un de premier ordre ~~qui se~~ de maîtres non représentés au Musée de Bruxelles, à l'exception de celle de Jan Baptist Crabbe où le Musée a pu se faire adjuger un très bon Paul Potter; et il est à remarquer, d'ailleurs, que dans ces ventes de Paris la concurrence américaine a considérablement élevé le prix de l'un d'eux d'art dans ces derniers temps. Il ne me faut pas perdre de vue également que, sous le rapport de la représentation dans la vente de l'étranger ou de l'éloignement de la Commission dont atteste, il faudrait que, comme pour le passé, le Musée ait, au moyen de crédits extraordinaires et de l'accumulation de la somme de l'un de nos employés sur la dotation annuelle, le moyen d'y faire des achats. Depuis que le Musée est réduit à d'un maigre subside budgétaire, il n'a pu acquiescer de l'un de grande valeur qu'à l'aide de conventions qui engageaient les collections futures. Dans de telles conditions le Musée ne pourrait pas se faire représenter dans la grande vente de l'étranger, d'une autre part, dans la vente ordinaire il ne pourrait qu'acquiescer les tableaux ~~qui~~ de premier adjuger les tableaux d'un ordre secondaire, dignes de servir l'ornement à la galerie d'amateurs, mais n'ajoutant rien à l'éclat et à la renommée d'un Musée.

Ag. M. le Ministre, l'ass. de vos haute
Considération.
Le Secrétaire
Le Président,

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

BRUXELLES, LE 21 avril 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3280

N^o 24117

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Urgent

Messieurs,

Tenant compte des considérations invo-
quées dans votre lettre du 14 avril et j'ai l'honneur
de vous renvoyer ci-joint avec ma signature le
contrat d'acquisition du tableau D. Adrien van
Ostade dont vous avez proposé l'acquisition. Si j'ai
cédé en cette circonstance le bill d'indemnité que
vous demandez, je ne puis dissimuler combien la
marche suivie en cette affaire me paraît irrégu-
lière. Il ne peut et ne doit être passé outre à des
acquisitions de ce genre, sans une autorisation
formelle mentionnant explicitement l'acceptation
par le Ministre, des conditions du vendeur. Vous
reconnaissez que la lettre qui vous a été adressée
ne pouvait être considérée comme ayant cette portée.
Sans l'intérêt même de votre collège, comme de l'ad-
ministration et pour ne plus engager votre responsabilité,
il convient qu'à l'avenir tous vos contrats ou pro-
jets de contrats reçoivent ^{explicitement} l'approbation du Gouvernement.

Je dois vous rappeler aussi à cette occasion Mes-
sieurs la recommandation qui vous a été faite par mon
prédécesseur M. Hevort d'acquiescer de préférence dans
les ventes publiques où les conditions sont généralement
plus avantageuses que chez les marchands de tableaux.
Agréez Messieurs l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique

J. Muel

À la Commission des Musées
royaux de peinture et de sculpture

Entre Monsieur Ed. Fétis, Président
de la Commission directrice des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture, agissant
au nom de la dite Commission, d'une part;

Et Monsieur Lion Gauchez, demeurant
à Paris, rue St^e Georges n^o 1, & se trouvant
actuellement à Londres, d'autre part;

Il a été convenu:

M^r Lion Gauchez déclare céder aux
dits Musées pour la somme de cinquante
mille francs (fr^s 50.000.-) un tableau
d'Adrien Van Ostade (Intérieur de
Cabaret hollandais) peint sur bois et
mesurant vingt-neuf centimètres & demi
de hauteur, sur vingt-six centimètres de
largeur. -

Le prix de vente de cette œuvre d'art
sera payable à Paris et liquidé par
dix-huit mille francs (fr^s 18.000.-) en
1891, et par trente-deux mille francs
(fr^s 32.000.-) sur le budget de l'exercice
1892.

Fait en double à Londres, le
12 Mars 1891.

Le Président,

Le Second Contractant,

Lion Gauchez

Le Président,

Approuvé
Le Ministre de l'Intérieur

Bruxelles, Le 14th Avril 1891.

à M^{re} le Ministre D. l'Intérieur
J^e

Nous avons l'honneur de vous
faire parvenir ainsi que vous nous
l'avez demandé par votre dépêche du
4 de ce mois, tel^{que} des Brevet-Art. n° 24117, l'indication de quelques prix
auxquels ont été adjugés, dans des ventes
publiques, des œuvres importantes
d'Adriaen Van Ostade :

Cabaret hollandais 36 x 33 F 30,000.-
Etainier hollandais (Patureau) 51,500.-
Fête dans une Chaumière
(Vente San Donato) 80,000.-
Le jeu interrompu (Vente
San Donato) 44 x 36 51,000.-
L'Ostade de Higgins ou payé
25000 f. par M. De Meuse. vendu 76,000.-
Cabaret (Hamilton Calan) 47,000.-

Adriaen Van Ostade est faiblement
représenté au Musée de Bruxelles et
c'est un des maîtres de la brillante
école hollandaise du 17^e siècle dont
les productions sont les plus recherchées
en même temps qu'elles deviennent
les plus rares étant accaparées
par les Collections publiques. Celle
dont nous avons eu l'honneur d'y
avoir proposé l'acquisition est
d'une qualité supérieure et l'on
peut dire qu'elle sera une des
joyaux de notre Galerie Nationale.

Nous devons aussi, M^{re}
le Ministre, que nous avons
considéré votre dépêche du 4 courant
dernier, comme une approbation
donnée à la proposition que nous

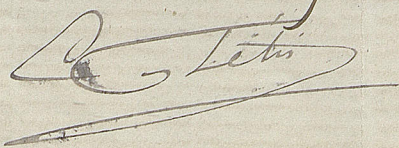
avons eu l'honneur de vous
adresser d'acquiescer l'œuvre des
Van Ostade. Le seul obstacle signalé
par vous était ~~l'obligation de vous avoir été~~
~~de demander un crédit extraordinaire~~
aux Chambres. Ayant obtenu des
vendeurs de Delux qui nous permettaient
d'effectuer le paiement du tableau en
question au moyen de nos crédits
ordinaires sur deux caisses, nous
avons cru toute difficulté levée
et nous fondant sur votre approbation
donnée en principe, nous avons pu
pouvoir conclure l'achat du tableau
de Van Ostade aux conditions stipulées,
suivant l'usage, dans le contrat que
nous avons eu l'honneur de vous
transmettre. Ce contrat lie évidemment
- ment la Commission des Illustres
et ne pourrait pas être annulé
sans engager gravement la respon-
- sabilité de celle-ci vis-à-vis des
Vendeurs. Si nous avons interprété
votre dépêche présumée dans un
sens qui n'était pas aussi effec-
- tif que nous l'avions supposé,
et ne nous reste qu'à vous demander
un bill d'indemnité pour une méprise
qui, en définitive, aura pour
résultat d'enrichir la collection
d'une œuvre de premier ordre dont
l'acquisition sera d'autant plus
et généralement approuvée, nous en
sommes convaincus.

Aggr.

Le Président

Le Secrétaire.

PS



No.

DE BELGIQUE
N^o 3289 Bruxelles, 13 Avril 1891

M. M. Lamps
V. Le Roy } Commis.-Exp.

Le ¹~~Com~~ Directeur des
Branches nous prie de vouloir
bien lui faire parvenir avant
mardi prochain 15 Avril
votre appréciation sur l'au-
-thenticité, l'état d'conservation
et la valeur des tableaux en-
-fermés ci-joints.

- 1^{re} Un Cabaret hollandais par Adrien
Van Ostade
2^{de} Un tableau de Breeghel.
3^e Un Paysan de femme par Gerard Dow.

4 Lgr. et. 1/2. de up ca
dest. 1/2. de up ca

Ma Com. Div.
Le Secrétaire
D^h

Mise en vente par M. V. Le Roy
le 11 Avril 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3200

Prix de vente de quelques tableaux
d'Adriaen Van Ostade

Caleaux hollandais	36 x 33	-	120,000
Examina hollandais - Taverne			51,500.
Le Jeune de Viller	"		18,000.-
Fête dans une Chaumière San Donato			30,000.-
Le Jeune de Carter - Livingston			28,100
Le Jeune interrompu San Donato			
Le Jeune interrompu	44 x 36		51,000.-
Le Musico - Delessert	44 x 65		26,500.-
L'Ostade de Higginson, payé			23,500.-
2/0000 par A. De Midoff - vendu			76,000.-
Portrait de Viller femme - Delessert			22,000.-
Intérieur flamand Beersomville	23 x 18		11,500.-
Paysans sur la touraille	"		12,100.-
Paysans chez Feltre			7,900.-
Cubant (Hamilton Palace)			
1837 inven			47,000.-

Prix de vente ³²⁸⁷ ~~de quelques~~ tableaux
de Adrien Van Ostade.

* Cabaret Hollandais 35 x 33.	130,000
* Estaminet hollandais. Naturem	51,500
Le joueur de vielle " "	18,000
* Tête dans une chaudière San Donato.	80,000
Le joueur de cartes. Lessingen	28,100
* Le jeu interrompu San Donato 44 x 36	51,000
Le jeu interrompu id. id, vente secrétan	26,500
Le musico. Delessert 44.65	23,500
Le Ostade de Higginson payé 25,000 par	
* Demidoff vendu	76,000
Portrait de vieille femme, Delessert 23 x 18.	22,000
Intérieur flamand Beurnonville	11,500
Repos sous la tonnelle " "	12,100
id chez Februre	7,900
* Cabaret, Hamilton Salace 1837-108. environ	47,000.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE

4 Avril

1891.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24717

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3284

Messieurs,

Quant de me prononcer sur l'acquisition
du tableau de Van Ostade qui vous est offert en vente
par M. L. Gauchez, je vous serais obligé de me
faire savoir quels prix les tableaux de ce maître
ont atteint dans les dernières ventes depuis environ
dix ans.

Agitez, je prie, l'assurance de ma
Considération, très-distinguée.

Le Ministre,

J. Burlet

A la Commission Directrice des
Musées royaux de Peinture et de
Sculpture,

à

Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3884

Brux. 24 Mars 1891

M^r Maurice Pottier
Emballleur

14. rue Faillon
à Paris.

J'ai l'honneur de vous
informer que, d'après les
instructions de M^r Léon
Gauchez, je vous adresse
aujourd'hui, par grande vitesse,
une Caisse renfermant notamment
de Ph. Wocvermann;

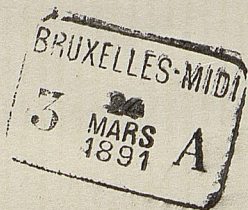
La Caisse est fermée au
moyen de serrures dont la
C^{te} vous fournira en même
temps que la présente.

Apr. M^r, l'ap. de ma part.
@
Le Secrétaire
VSK

3281

L'Administration des Chemins de fer déclare
avoir reçu des musées royaux de Peinture & de Sculpture
une caisse contenant un tableau de Ph. Wauvermann
adressé par grande vitesse à M^{me} Maurice Tattier, emballleur,
14. rue Gaillon, à Paris. —

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
3281



Bruxelles, le 24 Mars 1891.

P^{re} l'Administration,

Tableau de P. H. Wouwerman

à renvoyer

à M^r Maurice Pottier

Emballer

14. rue Gaillon
à Paris

Grande Vitesse

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3284

THE BERKELEY HOTEL,

LATE THE ST JAMES'S,

77, PICCADILLY & 1, BERKELEY ST.,

LONDON, W.

29 March

Mon Cher Mr. Steinman,

J'ai enfin été autorisé
à faire vendre dernier
une première partie en
voiture et m'en suis
très bien trouvé. Sans
ce pain hier et surtout
l'organe, que la
seizième a fort
affaiblie (questions
de temps et de
patience, j'espère),
l'encre est

reçu à neuf.

Tout est obligé
par et en faisant expédier
Demain mardi par
grandes vitres, le
Wauverman, à
Monsieur Maurice
Potier, en ballon,
14, rue faillon,
à Paris.

Agnès, pour
prie, avec mes
amitiés, toutes
remercements et
veuillez présenter
mes respects,

à Mme et à M. le Baron.
Votre dévoué
Léon Faucher

THE BERKELEY HOTEL,

LATE THE ST JAMES'S,

77, PICCADILLY & 1, BERKELEY ST.,

LONDON. W.

16 Mars 1891

Mon Cher M^r Steiner,

J'avais suis fort obligé
de votre lettre et serais
heureux de vous dire que
j'éprouve en vous tout
provoqué à répondre lui, si
ne faisais de vous au
temps épuisé et utile. J'ajout
hier après-midi et qui
supplie à chaque instant
ce qui rend la possibilité
de vous être enfin le
nez à l'air. Malgré
la très intime connaissance

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3284

que j'ai faite et continue
à faire avec Dame
Patience, je vous avoue
que j'enrage pas mal
intérieurement.

Je vous prie encore infinie-
ment de surveiller les peins
quels que vous avez pris si
amicalement et par le bon
emballage du Wouwerman.
Je ne saurais que demain
par une réponse qui m'est
promise, si j'aurai ou
non besoin du tableau
ici. Si oui, ce sera urgent
et je vous télégraphierai
le mot couvenu. Quant
aux clefs, il ne faut
jamais les envoyer
avec les caisses, mais

par la poste, attachées à
un morceau de parchemin
ou de solide carton, et
l'adresse du destinataire
absolument comme une lettre.

Merci encore et bien
amicalement votre tout
dévoté Léon Gauchez

P.S. la douane ne m'a rendu
presque jamais les
~~caisses~~ de tableaux &
lorsque par hasard,
elle tient à le faire, on
reçoit ici un avis préalable
d'envoyer quelqu'un avec
les clefs ou les clefs.
Je tiendrais fort, si c'est
possible, à ce que
la lettre de votre
n'indiquât pas le
Musée comme expéditeur.
Il y a ici un superbe

portrait d'homme en
fiel par Van Dyck à
acheter; le tout dernier
est 8000 guinées, soit
21000 francs, plus le
change.

On vient de refuser
prix de 16000 livres sterling
(400000 frs.) offerts pour
un portrait de femme en
fiel également par Van
Dyck.

Quant au Vanderheyden
& A. van de Velde, je compte
bien venir l'acquiescer moi-
même. J'avez-vous essayé à
s'en vendre un petit tableau
en hauteur — plus petit — d'ordonne
van de Velde seul et moins
bon, chez Christie. Le chef de
l'amaris qui m'a fait
visite vient de me le dire :
49,873 francs (change et tout
compris). Il a pris le chemin
de Paris.

Brux. 14 Mars 1891

à Mr le Ministre des
Intérieur &c

La Commission directrice
a reçu avec un bon vil regret
la lettre pour laquelle vous lui
annoncez que vous ne pouvez
vous rallier à la proposition
de demander à la législature
un crédit spécial pour l'achat
de trois tableaux Dekobra Van-
Ostade, Vander Heyden et Ph.
Wauvermann.

L'autorité de la discussion
qui a eu lieu à la Chambre
au sujet des ~~crédits~~ moyens
à accorder aux études pour
les artistes d'œuvres anciennes
de grand mérite et considé-
rant les engagements formels
pris par le Gouvernement
à la suite de l'interdiction
d'acquiescer les sommes
restées disponibles à l'ap-

cloture de chaque exercice
nous nous sommes cru
fondés, M^r le Ministre, à
solliciter un crédit extra-
-ordinaire en nous deman-
-dant justification par les
valeurs inestimables des
trois tableaux à acquérir.

Nous voulons prouver,
M^r le Ministre, que les
résolutions prises par les
Gouvernements n'ont qu'acci-
-dentelle, sinon elles
mettraient obstacle à l'achat
d'œuvres importantes
pour lesquelles notre dotation
actuelle, réservée aux
acquisitions courantes,
ne saurait suffire.

Dans cette situation,
il nous aurait été pénible
de renoncer à l'achat
du tableau d'Edouard Van
Ostade à cause du mérite

exceptionnel qu'il offre
pour nos collections mais
M^r Gauthier a bien voulu
convenir à ce que le prix
soit réparti sur deux
exercices, soit 18,000 fr.
payables en 1891 et 32,000 fr.
en 1892.

Nous avons, en conséquence
d'honneur, M^r le Ministre,
de vous remettre ci-jointes
les pièces nécessaires pour
obtenir la liquidation
de la somme de 18,000 fr.,
mentionnée ci-dessus,
laquelle est payable à
Paris.

Ctgo.

Le Président

Le Secrétaire
V. S.

L. Totté

Le Sausseigné déclare qu'il lui
est dû par les Musées Royaux des
Peinture et de Sculpture de Belgique
la somme de dix-huit mille francs
(frs 18.000.-) formant le premier terme
de paiement d'un tableau d'Adrien
Van Ostade (Intérieur de cabaret hollan-
dais) cédé aux dits Musées pour le
prix de cinquante mille francs
(frs 50.000.-) suivant contrat en date
de ce jour.

Londres, le 12 Mars 1891.
Lionel Sausseigné

Fu la présente déclaration
s'élevant à la somme de dix-huit
mille francs.

Le Secrétaire,
J. Sausseigné

Le Président,
L. Sausseigné

Entre Monsieur Ed. Fétis, Président
de la Commission directrice des Musées Royaux
de Peinture & de Sculpture, agissant au nom
de la dite Commission; d'une part;

Et Monsieur Léon Gauchez, demeurant
à Paris, rue St^e Georges, N^o 1, & se trouvant
actuellement à Londres; d'autre part;

Il a été convenu:

M^r Léon Gauchez déclare céder aux
dits Musées pour la somme de cinquante
mille francs (fr^s 50.000.-) un tableau
d'Adrien Van Ostade (Intérieur de Cabaret
Hollandais) peint sur bois & mesurant
vingt-neuf centimètres & demi de hauteur
sur 26 centimètres de largeur.

Le prix de vente de cette œuvre d'art
sera payable à Paris et liquidé par dix-
huit mille francs (fr^s 18.000.) en 1891
et par trente-deux mille francs (fr^s 32.000.)
sur le budget de l'exercice 1892. —

Fait en double à Londres, le 12 Mars
1891.

Le Second Contractant,
Léon Gauchez

Le Président,
Ed. Fétis

Mr. Sanchez

The Berkeley Hotel

Lat: the St James

77 Piccadilly in Berkeley
Str.

London W.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3289

Entre Mr Es. Fitis, Pré^s de la Com^{te}
Directr. des Chemins roy. de P^{ar}is de S.
cy & nous au nom de la dite Com^{te}

Et Mr Léon Gauchet, ^{Commissaire} à
Paris, rue St. Georges, 101, actuellement
à Londres.

Il a été convenu :

Mr Léon Gauchet déclare avoir une D^{ite}
Chemins pour la somme de Cinqcent mille
francs (F^{rs} 500 000) un tableau d'Acier
Van Otade (Inventaire de Cabaret hollandais)
pour un bois & mesure 29^{es} Coudins
de hauteur sur 26 Coudins de largeur.

Le prix de vente de cette œuvre
d'art sera payable à Paris & liquidé
par dix-huit mille francs (F^{rs} 18 000) ^{en 1891}
(^{de toutes} ^{autres}) en 1891 et par 32 000 francs ^{en 1892}
budget de l'exercice 1892.

Fait en double à Londres le Mars
1891.

Le Pré^sident
Le Secrétaire Contractant.

Le Sousigné déclare qu'il lui est
donné par les Chemins royaux de P^{ar}is de S.
de Belgique la somme de
dix-huit mille francs (F^{rs} 18 000) pour
la somme de dix-huit mille francs d'un tableau
d'Acier Van Otade (Inventaire de Cabaret
hollandais) pour la somme de Cinqcent
mille francs trois cent un franc de ce jour
Londres, le Mars 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3284

THE BERKELEY HOTEL,

LATE THE ST JAMES'S,

77, PICCADILLY & 1, BERKELEY ST.,

LONDON. W.

13 Mars 91

Mon cher Mr Steiner,
J'ai eu le plaisir de
vous écrire hier et
aujourd'hui devant
apprendre qu'en progrès
s'est manifesté assez
sérieusement (au-
jourd'hui) pour que
le médecin m'ait
enfin dit qu'il cessera
devenir tout à fait
sans désordre
sans me nuire

Amber 2 jours
jusqu'à ce qu'il
me permette de
partir. Je voudrais
déjà être arrivé à
ce point-là!

Si on est parvenu
devotre obligeance,
vous m'en direz service
en faisant emballer
soigneusement le

Wauverman dans
une double caisse
s'il en existe une,
Musée ou à l'hôtel
d'Europe, au mieux
entretenu.

Si je puis télégraphier
le seul mot: Expédiez,
cela voudrait dire que
je vous prie de me

faire expédier le tableau
ici par grande vitesse.
Merci d'avance, par
-don de tout le dérange-
-ment et agniesz,
mon cher Mami
l'express mis devant
son Amie et les plus
Amicaux
Sincèrement

Toutte prise de service
reçu de mes hommages
à M me & Mlle Steiner.

Ministère
de l'Intérieur
et de l'Instruction publique
Administration des Sciences,
des Lettres et des Beaux-Arts.
Cabinet
Directeur Général

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3289

11 Mars 91

Rep. 12 Mars

Mon cher Monsieur Liégeois,

Puis que nous devons à divers reprises vous
demander ce qui lui est dû pour le total de l'œuvre.
Je vous prie de m'en dire bien ne faire savoir
par retour du courrier quand cette affaire pourra
être complètement liquidée.

Votre dévoué

Roulez

Paris. 11 Mars 1891

M^r Lion Ganchez
The Berkeley Hotel
Late the St James's
77 Piccadilly et 1 Berkeley Str.
London. W.

Monsieur, nous avons l'honneur de
vous adresser la réception de votre lettre
du 7 de ce mois, par laquelle vous voulez
bien nous informer que vous acceptez
la proposition qui vous a été présentée
pour la répartition des livres
de 1841 à 1892, du prix de vente de
tableaux d'Adrien Van Ostade.

Nous joignons ici les pièces
exigées pour la liquidation des
premières termes de paiement de cet
œuvre nous priant de vous
bien les signer et nous les
renvoyer.

Aggr. M^r l'us. de ref. Com.
H. de. J. de. Dir.
Le Secrétaire
D. K.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE THE BERKELEY HOTEL,

N^o 3280

LATE THE ST JAMES'S,

77, PICCADILLY & 1, BERKELEY ST.,

LONDON. W.

7 Mars 1891

Monsieur le Secrétaire,

Dans l'intérêt de notre
Musée national, j'ai l'hon-
neur d'accepter la propo-
sition que vous me transmet-
tez par le paiement de
P. Adriaan van Ostade
soit dis-huit mille francs
Comptant et deux de dix
mille francs en 1892.

Je vous prie d'agréer, Mon-
sieur, l'assurance que l'Etat
et les Membres de la Commis-
sion d'Appropriation de nos
Séances de Dehors et Comis-
sion d'Appropriation de nos

Monsieur P. Sténar,

Bruxelles, le 6 Mars 1891.

M^r Lion Ganche
The Berkeley Hotel
Late the St James
77 Piccadilly & Berkeley
London W ^{Street}

Nous avons le regret de vous
informer que le Gouvernement n'est
de nous faire connaître que leur
proposicion que nous lui avons
adressée en vue de l'obtention d'un
credit extraordinaire à demander à
la Législature pour l'achat des trois
tableaux d'Adrien Van Ostade, f.
Vander Heyden & Ph. Wouverman
représentés ^{par} des copies.

En présence des instances
de ses directeurs la Commission
directrice a décidé d'acquiescer
sur les ressources annuelles des
des Budgets, l'entier des hollandais
de l'ad. Van Ostade et elle est,
en conséquence, l'honneur de vous

proposé, elle, de répartir les
prix d'achat de cette somme
sur deux exercices, soit
18,000 fr. payables en 1891 &
les 22,000 fr. restants en 1892.

Mais vous savez, elle,
de vouloir bien ^{dire} nous ~~faire~~
~~connaître~~ si vous craignez
de nous de paiements & de
recevoir l'exp. de nos
sachements très distingués.

Pour la C^{de} de la.

Le Secrétaire

PSK

8812

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24117

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 4 mars

1891 .

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3287

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 14 février dernier,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que tout
en me déclarant sympathique à l'acquisition des
tableaux de Van Ostade, Vanderbolde et Van der Hey-
den et Ph. Wouwermans, qui sont offerts en vente
par M. Gauchez, je ne puis me rallier à votre
proposition de demander à la Législature un
crédit extraordinaire en vue de ces acquisitions.

Cette demande ne me paraît pas suffisam-
ment justifiée.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

J. Burlet

A la Commission Directrice des Musées de peinture et de sculpture de
l'Etat.

Bruxelles 14 février 1891

à M^{re} le Ministre de l'Intérieur
La

La Commission directrice a
l'honneur d'appeler particulièrement
votre attention sur trois productions
de tout premier ordre qui elle a eu
l'occasion de voir chez M^{re} Léon
Gansdy, momentanément à Bruxelles.
En attribuant à chacune d'elles
un très grand mérite, elle croit
cependant utile de les citer dans
l'ordre de préférence qui elle juge
devoir leur donner.

Le premier d. est tableau: ~~de~~
un intérieur de Cabaret hollandais.
par Adrien Van Ostade. Il
distingue par la ~~passée d'inspiration~~
~~la puissance et la fraîcheur~~ qui
caractérisent les œuvres de plus
renommées de ce maître d'apprécié.
Les élèves possèdent de lui deux
specimens ^{distingues} ~~remarquables~~ ^{mais} qui sont
bien d'offrir les qualités réunies
dans le mouvement qui nous est
présenté et pour lequel on demande 5,000 fr.

Le second tableau est d'Adrien
Van der Velde & de Jean Van der Heyden.
Il représente une rue des Hoozemans
à Amsterdam. D'une
exécution superbe, cet ouvrage
a l'avantage de représenter
deux maîtres qui mangent dans
nos collections. Il comprendrait
ainsi deux œuvres importantes.

par l'apprit de la composition, le
natural des figures et la qualité exquise
de la peinture.

Le prix unit également de 50,000 fr
pour chacun, en troisième lieu,
un admirable tableau de Philippe
Wouwerman, si si belle; les deux
d'une finesse de ton remarquable
et dont la composition
diffère essentiellement des autres
travaux de ce maître, tous
prix en de 50,000 fr.

L'état irréprochable de
conservation de ces trois œuvres
ajoute considérablement à leur
valeur.

La difficulté de rencontrer
des productions de pareilles
importance se constate de jour
en jour. Aussi, la Commission
n'hésite-t-elle pas un instant
à vous soumettre sa proposition
pour l'achat de celles qui elle a
l'honneur de signaler à votre
bienveillance. Sollicitée par ce qui peut relever l'éclat de notre galerie
nationale.

Mais, comme vous le savez,
M^{re} le Ministre, la modicité du
crédit alloué aux études et
l'impossibilité, ^{de nos jours} de faire entrer
dans les collections de l'Etat,
des œuvres ^{de tout premier ordre} ~~essentielle de premier ordre~~
dables. Mais nous pensons
voir les circonstances exceptionnelles
qui se présentent aujourd'hui
pour voir compter sur l'assistance
du Gouvernement. C'est

espérer en d'aussi plus
fondés, que votre ~~belle~~ ^{excellente}
24 Avril dernier nous donnant

et dont l'aspect diffère essentiellement de celui
de ceux de ce maître qui le représentent
habituellement.

et cette difficulté et la cause de
l'élévation de la cote croissante du
prix auquel il faut le payer.

avec les faibles ressources dont
nous disposons.

(M^{re} le Ministre, par une lettre du)

X à la législature, ~~comme aussi par votre~~
~~présentation en ce point d'ailleurs~~

en comptant sur l'appui du gouverne-
ment qui nous était promis,

[vraiment]

[acquies]

L'assurance à propos de l'achat
des deux de régner de ^{par son Département} ~~l'œuvre~~ ne se
refuseront pas à demander un
crédit extraordinaire, ^{et} ~~la~~ ^{une}
occasion d'augmenter d'office
d'enrichir les collections d'œuvres
remarquables. L'opportunité
prévue se produira aujourd'hui
et c'est dans cette pensée
que nous avons négocié avec
M^{re} Garches, sous réserve de
votre assentiment l'achat de
trois œuvres dont il s'agit,
laquelle ~~est~~ ^{peut} ~~être~~ ^{être}
une d'œuvre plus de facilité,
que leur propriété nous assurera,
au besoin, à ce cabinet
le paiement des trois œuvres.

Mais nous sommes
engagés vis-à-vis de M^{re}
Garches à lui faire part
dans un bref délai de la
résolution qui sera prise
en vue de la cession proposée.
Nous ne saurions donc
trop insister, M^{re} le Ministre,
sur la nécessité de connaître
promptement votre décision
relativement à cette affaire.

Mais nous prions, M^{re} le
Ministre, d'agréer

Le Président

Le Secrétaire
RKH

HOTEL DE L'EUROPE

Place Royale

BRUXELLES



J. Janssens

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

~~3280~~ 3284

Archives de la Ville de Bruxelles

Vain la rejeu :

{ 26000 francs les trois
au Hal, 20000 fr
Vaud Capelle 40000 fr
et Wauverma 35,000 fr
Aucune offre à faire
— Veuillez présenter
mes respects à M^{rs}
le baron de la Haye
les Collègues et amis
l'abbaye, M^{rs}
M^{rs}, d'une façon
anglaise, tout ce qui est
impossible de le faire
dépense 43000 francs
à faire. Les autres envoies

répandre pour les
meurs d'avarice et
crainte une belle
force.

Agnes, Mary Jane,
Charlotte, mes
meilleures amitiés
L'Amour

Tableaux offerts en vente par
M^r L. Gauchez - pour la
Somme totale de 300,000 fr

From Hals - Portr. d. femmes -
Fyt. Nature morte -
Berckheyde Int. d'Église
Van der Cappelle - Marine
Wouvermans - Paysage
Karl Dufardm 3
Wynants 2
Van der Reyde? La parade de musique

Brux. 5 Janvier 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o